

Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I

Synthèse du Mémoire de Master

Le partenariat entre les enseignants du secondaire I et la brigade des mineurs du canton de Fribourg: vers l'identification des besoins des différents intervenants

Auteur	Meyer Marie
Directeur	Dr phil. Alvarez Lionel
Date	30.06.2020

Introduction

Le lien entre les établissements du secondaire I et la brigade des mineurs (BMI), bien que peu mis en évidence dans le système scolaire romand actuel, est riche de sens. En effet, peu importe le pays auquel il est fait mention :

Les études statistiques (enquêtes et données administratives voire policière) montrent clairement qu'il y a une réalité de la violence dans les écoles. Cette réalité n'est pas récente: on rappellera donc qu'au temps de François Villon [poète du 15ème siècle], les écoliers étaient invités à laisser leur dague au vestiaire avant d'entrer [en classe] (Born, 2000, p.8)

La violence au sein des établissements scolaires n'est donc pas un fait nouveau, mais bel et bien quelque chose d'ancré dans la société, s'exprimant dans des formes diverses et à une intensité plus ou moins élevée.

“L'émergence de la violence dans une société est un phénomène naturel” (Born, 2000, p.8), si bien qu'il est normal que la violence observée dans la société soit aussi visible dans le microcosme hétérogène de chaque établissement scolaire. Les écoles doivent actuellement faire face à différentes difficultés de tous types tels que les agressions (physiques et verbales), les absences injustifiées à répétition, le harcèlement, etc. Ces comportements sont d'autant plus intrusifs puisqu'ils peuvent s'étendre à la fois à l'école (en présence) et en dehors de celle-ci (réseaux sociaux) (Averdijk et Eisner, 2015).

Dans la société actuelle, les barrières morales qui autrefois permettaient d'avoir une certaine autorité sur les enfants et adolescents ont changé. En effet, l'élève craignait son enseignant, la police et montrait une forme de respect envers les adultes alors que maintenant, selon Pain et Vulbeau (2001), les médias affichent, de la part des adolescents et préadolescents, un non-respect de l'adulte et de l'autorité en général. Cette vision de la société fautive n'est pas reprise par Darrault-Harris (2003). En effet, selon lui, la préadolescence et l'adolescence sont des périodes charnières durant lesquelles l'autorité a toujours été contestée mais à une intensité moins élevée.

A notre connaissance, aucune recherche ne s'est intéressée de près ou de loin à la relation qui lie la brigade des mineurs aux cycles d'orientation malgré les défis communs qui les lient. C'est pour cette raison que dans un premier temps, ce travail cherche à distinguer la nature des interactions entre les différents intervenants. Puis, dans un second temps, l'objectif est d'identifier les éventuels besoins nommés par les professionnels rencontrés.

Méthode

Afin de réaliser l'enquête, une étude qualitative par le biais de huit entrevues semis-directives (Dépelteau, 2005) a été réalisée auprès de cinq professionnels d'un seul l'établissement scolaire fribourgeois (un directeur, un médiateur, une travailleuse sociale et deux enseignants) et de quatre

professionnels de la brigade des mineurs du canton de Fribourg (BMI) (le sous-chef, un agent et deux chargés de prévention). Les demandes d'entretiens ont été réalisées par email auprès du directeur du cycle d'orientation et du chef de la BMI et ils ont été menés sur une période de deux semaines et demie. Chaque entretien s'est déroulé dans l'institution de l'intervenant et de manière individuelle, à l'exception des entretiens des deux chargés de prévention qui se sont déroulés conjointement. Toutes les entrevues ont été enregistrées puis retranscrites, à l'exception de celle avec un enseignant qui a demandé de seulement réaliser une prise des notes. Afin de garantir la confidentialité, toutes les retranscriptions ont été anonymisées et les entrevues avec la BMI ne figurent pas dans les annexes du travail de façon à respecter leur demande.

Ensuite, les entrevues ont été analysées à l'aide de catégories conceptualisantes (Paillé et Mucchielli, 2012) issues de la subjectivité, de la littérature et d'une analyse automatique de l'intégralité du corpus. Cela a permis de regrouper les propos des interviewés afin d'en dégager le sens. Une étude de cas a ensuite été réalisée en traitant à chaque fois les neuf catégories les plus saillantes pour chaque intervenant ce qui a permis de mettre en lumière la nature des interactions entre les différents intervenants.

Résultats

Selon Roy (2002), pour que différents professionnels travaillent ensemble, il faut qu'ils se trouvent dans une situation de crise. Cela est observable dans la relation entre la BMI et l'école. En effet, en dehors du contexte de prévention, il faut que l'école soit dans une situation qu'elle ne parvienne pas à gérer avec ses propres moyens pour qu'elle fasse appel à un service externe comme la BMI (Dir., l. 161-162 ; Méd., l. 123-124 ; CP1. BMI, l. 361-362). Une fois les informations obtenues, la situation de crise terminée ou après la fin du passage des chargés de prévention la relation entre les deux institutions prend fin (Baluteau, 2017).

En se référant au schéma de Larivée, Kalubi et Terrisse (2006), le type de collaboration qui existe entre la BMI et l'école s'apparente plutôt à un lien de consultation. En effet, les différents intervenants cherchent les uns auprès des autres des informations (S-c. BMI, l. 360 ; 533 ; Age. BMI, l. 203-205) soit concernant un élève ou une situation soit concernant le cadre légal (S-c. BMI,

l. 236-237 ; 572-574 ; Ens. 2, l. 239-240 ; Dir., l. 120-121). Les échanges ne sont toutefois pas réciproques, puisqu'à chaque fois l'une des institutions est demandeuse et l'autre donneuse d'informations (S-c. BMI, l. 290-299). Il est difficile pour deux institutions dont les règlements internes s'apparentent à ceux de micro-sociétés partiellement autonomes d'établir un objectif commun. C'est pour cette raison qu'il n'est pas possible pour la BMI et l'école de prendre des décisions conjointement (Ionescu, 2002). En effet, alors que l'école cherche à intégrer les mineurs dans la société et à leur fournir les savoirs nécessaires, la BMI informe les jeunes du cadre légal lors des préventions et appréhende un suspect lors d'une intervention (S-c. BMI, l. 289-296 ; CP2. BMI, l. 249-250).

La recherche met en évidence un certain flou perçu quant au mandat de chaque intervenant (CP1. BMI, l. 132-133 ; S-c. BMI, l. 353-355 ; Age. BMI, l. 234-235 ; Ens. 1, l. 377-378 ; Méd., l. 333-335). Les professionnels de l'établissement scolaire ainsi que les agents de la BMI ne semblent pas avoir connaissance de leurs mandats respectifs. Cela a pour conséquences le fait que certains intervenants internes à l'école ne se sentent pas toujours considérés comme des professionnels mais également que la BMI n'est pas toujours contactée au moment opportun ou pour des situations la concernant (Ens. 1, l. 402-406 ; Méd., l. 363-368 ; CP2. BMI, l. 293-294).

Une constante est relevée auprès de toutes les personnes interviewées quant à l'augmentation des difficultés rencontrées avec les mineurs (S-c. BMI, l. 598-600 ; CP1. BMI, l. 623-626 ; CP2. BMI, l. 620-622). C'est pour cette raison que différents intervenants pensent qu'il serait important qu'un travail conjoint soit réalisé afin que les professionnels de l'établissement scolaire puissent poursuivre la prévention et apporter un aspect social et pédagogique à la présentation réalisée par les chargés de prévention (Ens. 2, l. 228-233 ; Méd., l. 441-445 ; TS., l. 168-172 ; CP1. BMI, l. 95-104 ; 376-378). Cette augmentation des difficultés laisse penser au médiateur ainsi qu'à l'enseignant 2 qu'une relation plus étroite entre les deux institutions sera sûrement nécessaire dans le futur (Méd., l. 397-399 ; Ens. 2, l. 304-306). Mais il est important de prendre en considération que les besoins évoluent avec le temps et qu'ils ne sont pas forcément identiques d'une société à une autre, d'une institution à une autre ou encore d'un établissement scolaire à un autre. Les mots d'ordre semblent être la coordination et les échanges entre les différents intervenants afin d'adapter les mesures en fonction des situations de chaque cycle d'orientation (Adorno et Heller, 2008).

Conclusion

La complexité des phénomènes scolaires est telle que la collaboration entre les différents professionnels internes et externes à l'école semble importante. En se basant sur les entretiens réalisés, la nature des interactions entre les professionnels de l'établissement scolaire et les professionnels de la brigade des mineurs semble être de l'ordre de la consultation. Les entretiens ont permis de mettre en évidence que la relation actuelle satisfait déjà entièrement l'agent de la BMI, le sous-chef de la BMI ainsi que le directeur du cycle d'orientation. Cependant, les six autres intervenants ont exprimé des propos plus nuancés. En effet, pour la majorité des professionnels de l'établissement scolaire ainsi que pour les deux chargés de prévention, il n'y a pas d'urgence à instaurer de nouvelles mesures. Néanmoins, il serait judicieux de mieux connaître les mandats les uns des autres afin d'être en capacité de coordonner les mesures.

Sur la base de besoins exprimés, un agenda pourrait être proposé. Il s'agirait de (1) clarifier les rôles, les fonctions ainsi que les formations de chaque partenaire pour chaque partenaire ; (2) établir un protocole de fonctionnement pour clarifier qui prend contact avec qui, et quand ; (3) et pour finir, définir la portée du secret de fonction lié aux professionnels de la BMI. Toutefois, ces recommandations sont construites sur l'avis de quelques acteurs. Il semble donc important de les considérer avec prudence. Quoi qu'il en soit, le public scolaire évolue, il semble donc juste de questionner le fonctionnement de la relation entre l'école et le milieu judiciaire.

Bibliographie

Adorno, T. W., et Heller, A. (2008). Par-delà le vrai et le faux. Deux textes sur la théorie des besoins. *Mouvements*, 54(2), 13-33. <https://doi.org/10.3917/mouv.054.0013>

Averdijk, M., et Eisner, M. (2015). *Prévention de la violence, état actuel du savoir sur l'efficacité des approches*. Consulté à l'adresse <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/sozialpolitische-themen/kinder-und-jugendfragen/jugendschutz/nationales-programm-jugend-und-gewalt-2011--20152.html>

Baluteau, F. (2017). *L'école à l'épreuve du partenariat, organisation en réseau et forme scolaire*. Louvain-la-Neuve, Belgique : Academia.

Born, M. (2000). Espaces scolaires et violence. *PEB Échanges, Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation*, 2000/10. <https://doi.org/10.1787/821126760113>

Darrault-Harris, I. (2003). Les figures de l'autorité: De l'espace familial à l'espace scolaire. *Enfances & Psy*, 22(2), 49-58. <https://doi.org/10.3917/ep.022.0049>

Dépelteau, F. (2005). *La démarche d'une recherche en sciences humaines, de la question de départ à la communication des résultats*. Berchem, Belgique : De Boeck.

Ionescu, S. (2002). Le partenariat en général et du partenariat dans le champ de la déficience intellectuelle. Dans V. Guerdan, J.-M. Bouchard et M. Mercier (dir.), *Partenariat, chercheurs, praticiens, famille, de la recherche d'un partenariat à un partenariat de recherche* (pp. 21-31). Outremont, Québec : LOGIQUES.

Larivée, S.J., Kalubi, J.C., et Terrisse, B. (2006). La collaboration école-famille en contexte d'inclusion : entre obstacles, risques et facteurs de réussite. *Revue des sciences de l'éducation*, 32(3), 525-543.

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). L'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes. Dans P. Paillé et A. Mucchielli (dir.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (pp. 315-374). Paris, France : Armand Colin.

Pain, J., et Vulbeau, A. (2001). L'autorité aujourd'hui ? Oui, mais sous conditions. *Les jeunes et leur rapport au droit*, 7(1), 189-202. Consulté à l'adresse https://www.persee.fr/docAsPDF/debaj_1275-2193_2001_act_7_1_1097

Roy, S. (2002). Partenaire pour mieux répondre de façon continue à l'unicité des besoins de la personne. Dans V. Guerdan, J.-M. Bouchard, et M. Mercier (dir.), *Partenariat, chercheurs, praticiens, famille, de la recherche d'un partenariat à un partenariat de recherche* (pp. 399-406). Outremont, Québec : LOGIQUES.